

## CONSEIL COMMUNAL III

Lycée - Peylanne  
Plume la Poule



## RÉUNION PUBLIQUE

DU 26 JANVIER 2022

### REQUALIFICATION DE LA PLACE

La réunion du jour, conformément aux engagements annoncés lors de la rencontre du 29 novembre dernier, a pour but de présenter les propositions d'aménagements qui découlent des retours du groupe de travail des habitants du Conseil Communal.

Cette réunion publique a pour but de valider les grands principes d'aménagement de la place Peylanne.

Madame FABRE-TABOURIN, 1<sup>ère</sup> Adjointe au maire en charge des grands projets de la ville de demain, présente le diaporama ci-joint.

Les attentes exprimées par le groupe de travail habitants du Conseil Communal (réunion du 25 novembre 2021) sont les suivantes :

- Supprimer les jardinières en béton ;
- Créer un lieu de vie ;
- Trouver une cohérence avec l'espace vert privé contigu.

De fait, il est proposé de planter une haie en bordure de la rue Bontemps, de retirer les jardinières existantes pour les remplacer par des plantations en pleine terre ; cette proposition correspond d'ailleurs à une exigence imposée par le règlement de « Ville fleurie » nécessaire pour obtenir une 3<sup>ème</sup> fleur.

En parallèle, il est proposé de prolonger les plantations d'une haie pour avoir une logique de continuité et de végétalisation sur la parcelle qui, il faut le rappeler, n'appartient pas à la Ville. En effet, elle est une propriété du bailleur social qui gère la résidence Frédéric Sévéne et son accord sera nécessaire pour entreprendre un aménagement quel qu'il soit. Des échanges sont en cours, notamment avec son représentant qui est d'ailleurs présent à la réunion.

Lors des échanges qui s'engagent à l'issue de la présentation, il est souligné l'importance pour des riverains, notamment les résidents de la Résidence pour Personnes Agées Bel Air, qu'un abri-bus soit installé à l'emplacement de l'arrêt existant. De ce fait, les services de la Ville et le bailleur social vont solliciter Bordeaux Métropole et TBC, en charge des questions de mobilités, pour trouver une solution.

Des échanges ont lieu ensuite sur l'emplacement de la benne pour les encombrants. Pour rappel, elle est positionnée un jour par mois sur la place. Cela ne sera plus possible après son réaménagement.

Tous les riverains présents à la réunion valident le fait de la déplacer et il est demandé leurs suggestions quant à un nouvel emplacement. Les services de la Ville vont étudier les différentes possibilités évoquées par les habitants et proposeront une solution lors de la prochaine réunion.

Il est également acté par les participants que la Ville renforce la végétalisation selon le schéma proposé ce soir sur la portion de la place située sur la rue Zubieta (à la place des jardinières) tout en conservant un espace libre en son milieu pour laisser la possibilité d'y organiser des activités (repas de quartier, mini spectacle, pétanque...).

De même, il est validé le principe de ne pas implanter un éclairage public sur la place.

Enrichis des échanges de ce soir les services techniques vont abonder le projet et il est proposé de revenir présenter le nouvel aménagement devant les riverains le mardi 15 mars à 18h, salle François MAURIAC.

La séance est levée à 18h50.